

FICHE PRATIQUE N°6 :

BILAN DE GES & PLAN DE TRANSITION

OBJECTIFS

Le bilan de GES est une première étape indispensable pour une entreprise qui souhaite réduire ses gaz à effet de serre et a pour objectif de :

- Identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre
- Quantifier et analyser les émissions de gaz à effet de serre
- Connaître son impact sur le climat et le réduire
- Répondre aux attentes des donneurs d'ordres / acteurs publics
- Anticiper les risques sur l'entreprise liés au dérèglement climatique

MÉTHODOLOGIES

Plusieurs méthodologies ont été développées pour aider les organisations à comptabiliser, gérer et déclarer leurs émissions, afin de tendre vers l'objectif zéro émission nette de CO2 d'ici 2050.



Il s'agit de cadres de reporting volontaire, que les entreprises sont invitées à s'approprier en fonction de leurs besoins spécifiques, de l'avancement de leur démarche RSE, ainsi que des destinataires des informations. Ces différentes méthodologies peuvent, si nécessaire, être utilisés en complémentarité les unes des autres.

1. LES OUTILS DE MESURE : les deux plus couramment utilisés sont le **Bilan Carbone®** de l'ADEME et le **GHG Protocol** du World Resources Institute (WRI) pour les émissions de gaz à effet de serre (GES).

2. LA DÉCLARATION : la norme ISO 14064 régit la déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES) par les entreprises.

3. LA TRANSITION : Les démarches **ACT** (Assessing Low-Carbon Transition), cocrées par l'ADEME, le CDP et la World Benchmarking Alliance (WPA), accompagnent les entreprises dans leur plan de transition.

4. LE REPORTING ET L'ÉVALUATION : Organisme de référence, le CDP évalue les stratégies climat des organisations au niveau mondial. Elle s'appuie pour cela sur les principes de reporting de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures). Et invite les entreprises à se fixer des objectifs alignés sur la science, idéalement validés par la SBTi (Science Based Target initiative).

I LES ÉTAPES

1. CADRAGE DU BILAN DE GES

- Définir le périmètre organisationnel et opérationnel du bilan
- Choisir une méthodologie de calcul
- Constituer l'équipe projet (le pilote, les contributeurs...)
- Sensibiliser et former l'équipe projet pour apporter un socle commun de connaissance des enjeux énergie-climat et des principes de comptabilité carbone

2. COLLECTE DE DONNÉES

- **Identifier vos sources d'émissions dans les 3 scopes** grâce à une cartographie des flux de l'entreprise
 - Scope 1** : Émissions directes des activités contrôlées par l'entreprise.
 - Véhicules de fonction, consommation de combustibles, d'électricité...
 - Scope 2** : Émissions indirectes liées à l'énergie achetée.
 - Scope 3** : Émissions indirectes provenant de sources externes
 - Amont : achats de biens et de services, fret amont, déplacement domicile-travail, immobilisations...
 - Aval : fret aval, déplacements de visiteurs et de clients, utilisation des produits vendus, fin de vie des produits, investissements...
- **Cibler les sources de données (enquêtes, factures, outils comptables...)** et collecter des données précises

Attention : il est important de favoriser la collecte de données physiques et de n'utiliser de la donnée monétaire qu'en dernier recours. Le taux d'incertitude des facteurs d'émissions monétaires peut atteindre jusqu'à 80%. Exemple : utiliser des kilomètres parcourus ou des litres d'essence plutôt que la dépense en euro de la facture de la station essence.

I LES SUBVENTIONS

BpiFrance, en partenariat avec l'ADEME et l'ABC, a lancé le dispositif Diag Decarbon'action !

Des experts référencés peuvent vous accompagner dans cette démarche : de la sensibilisation à la mise en place des premières actions. Une subvention pouvant atteindre 6 000€ HT vous est allouée, dès lors que vous n'êtes pas soumis à l'obligation réglementaire et que c'est votre premier bilan carbone.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Sensibilisation au changement climatique : Fresque du climat ; Atelier 2 tonnes
- Formation à l'Institut de Formation Carbone
- Nos gestes climat (nosgestesclimat.fr) : estimez votre empreinte carbone personnelle
- Bases de données sectorielles :
 - Base Empreinte
 - Alimentaire : agribalyse
 - EcolInvent
- Guide opératoire : Plan Carbone Général (plancarbonegeneral.com)
- Rechercher le bilan carbone d'une autre entreprise : bilans-ges.ademe.fr